Premier plan d'action pour l'innovation en Europe

1996/2264(COS) - 04/09/1997

La commission a adopté le rapport de Mme Christina ROVSING (PPE, D) sur le premier plan d'action de la Commission en faveur de l'innovation en Europe. Selon le rapporteur, la Commission devrait classer ses actions par ordre de priorité. La commission a rappelé que l'enseignement, la formation professionnelle et le recyclage doivent accompagner l'investissement dans le domaine de l'innovation, et des technologies de l'information. Il n'y a pas de modèle type en matière de politique de l'innovation, selon le rapporteur. Il faudrait prendre des mesures pour faire bénéficier les nouveaux organismes innovants de l'aide maximale, sous forme de stimulants fiscaux, par exemple. La commission a appelé de ses voeux des suggestions concrètes de financement des projets innovants. Il faut tenir compte de la diversité du secteur des PME lors de l'élaboration des systèmes de financement de l'innovation. La commission s'est félicitée des efforts consentis par la Commission pour faire bénéficier les jeunes entreprises de meilleures conditions et a insisté sur le rôle que la BEI et le Fonds européen d'investissement peuvent jouer dans leur financement. Au niveau de la Communauté, il faudrait que la Commission encourage le secteur de la recherche à se montrer plus novateur. Elle devrait, de surcroît, concentrer ses efforts sur le cadre juridique, sur les systèmes de brevets, sur l'amélioration et la simplification de la gestion des programmes cadres de recherche et sur la coordination des échanges d'informations.